



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rég.
Mo.
bi.



17060621

Tribunal de Commerce

14 AVR. 2017

Bruxelles/Wallon

N° d'entreprise : **0862.709.783**

Dénomination

(en entier) : **JOPIMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE EN COMMANDITES PAR ACTIONS**

Adresse complète du siège : **RUE DES TOILIERS N°3 BT 3 A 1300 WAVRE**

Objet de l'acte : NOTIFICATION

Procès-verbal de l'assemblée générale des associées tenue le 07 avril 2017

La séance est ouverte à 13heures sous la présidence de Monsieur Olivier Pierre

Après la signature de la liste des présences par les associées présents et /ou représentés, le président constate, et l'assemblée acte, que la majorité du capital social est représentée, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et voter sur les points à l'ordre du jour.

Le président expose :

Que la présente assemblée à l'ordre du jour suivant :

1. Notification du nouveau représentant légal JOPIGEST SCA.

Après délibération, la résolution suivante est adoptée sur le point à l'ordre du jour par votes séparé et à l'unanimité des voix :

1. Résolution 1 : Notification du nouveau représentant légal JOPIGEST SCA.

L'assemblée acte la notification du nouveau représentant légal de la société JOPIGEST sprl, gérante de JOPIMO SCA, est Monsieur Olivier Pierre domicilié à rue de Wavre, 59 1301 Bierges.

Le président constate qu'aucun autre point ne doit être traité par l'assemblée et clôture cette assemblée à 13h15.

Olivier Pierre
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).